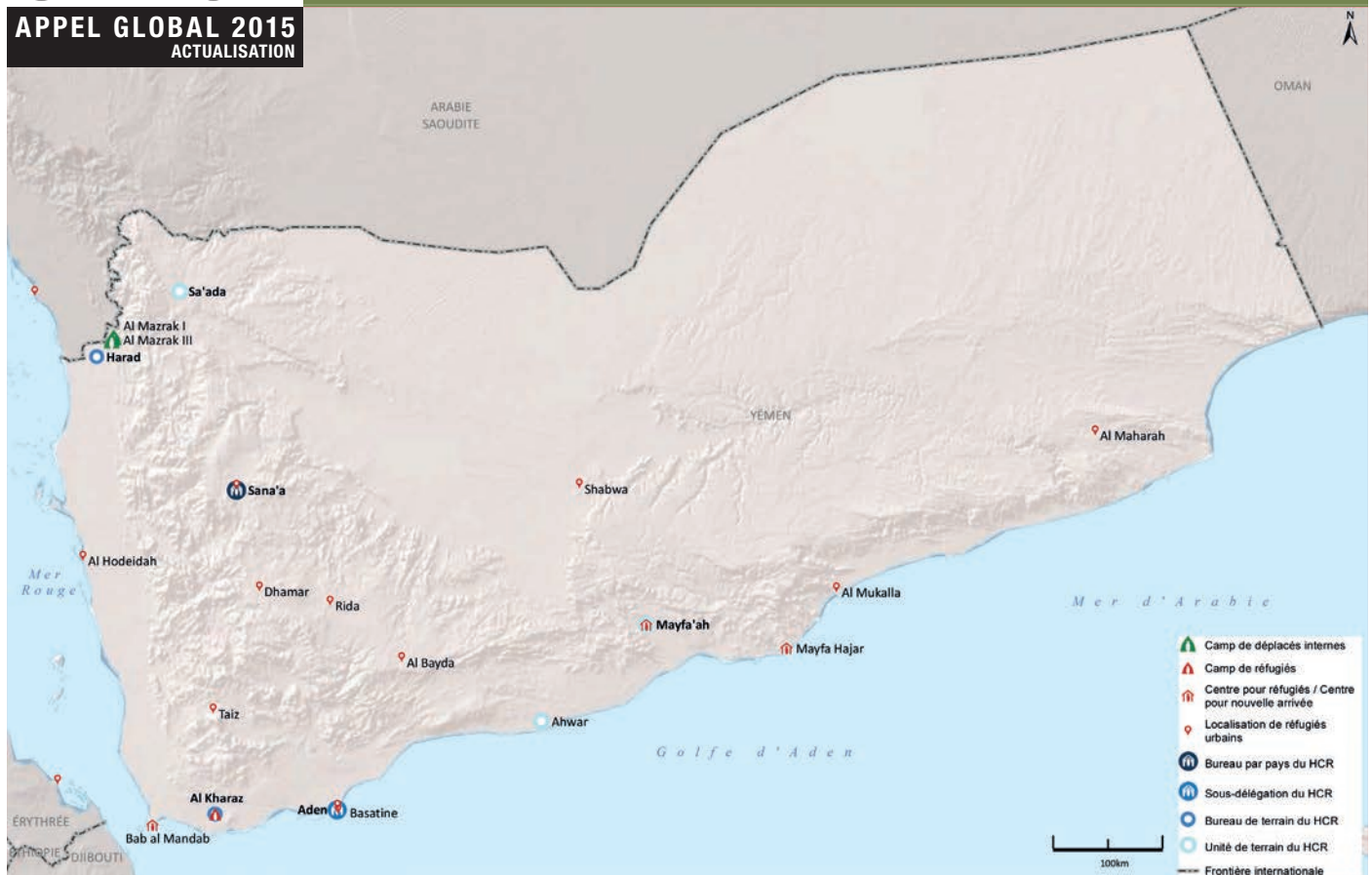




# UNHCR

## APPEL GLOBAL 2015 ACTUALISATION

# YÉMEN



### Présence prévue

Nombre de bureaux	4
Total personnel	155
Effectif international	24
Effectif national	86
Volontaires des Nations Unies	10
Autres	35

### Le plan 2015 en bref\*

675 400	Personnes relevant de la compétence du HCR
59,5 millions de dollars E.-U.	Besoins financiers globaux
4 800	Enfants enregistrés ciblés pour être inscrits à l'école primaire
300	Réfugiés qui devraient partir dans des pays de réinstallation

\* Tous les chiffres sur les personnes relevant de la compétence du HCR se réfèrent à des projections pour la fin 2015 réalisées à partir d'informations disponibles au moment de la planification (mi-2014).

## | Aperçu |

### Environnement opérationnel

- Depuis 2011, le gouvernement transitoire du Yémen est confronté à l'instabilité politique et à l'insécurité qui fragilisent davantage la situation sociale et économique du pays. Les conflits internes – y compris les affrontements tribaux, les attaques et les mouvements séparatistes – continuent de provoquer de nouveaux déplacements.
- Le Yémen est un pays de transit, traversé par un flux migratoire mixte composé à la fois de demandeurs d'asile et de migrants. Le pays accueille environ 246 000 réfugiés enregistrés, dont 95 pour cent de Somaliens. La majorité des demandeurs d'asile sont originaires d'Éthiopie, ces derniers représentant plus des trois quarts des nouveaux arrivants au premier semestre 2014.
- La plupart des Syriens au Yémen ne sont pas enregistrés, seuls environ 2 000 s'étant adressés au HCR mi-2014. En août 2014, le Yémen accordait la protection temporaire aux Syriens, ces derniers bénéficiant des services accessibles aux autres réfugiés. Davantage de personnes devraient s'enregistrer.
- Bien que le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du Yémen ait diminué de 20 pour cent en 2013, principalement en raison des retours massifs vers le gouvernorat d'Abyan au sud du Yémen, le chiffre a de nouveau considérablement augmenté en 2014 en raison des conflits en cours dans le nord. En juillet 2014, plus de 334 000 personnes étaient enregistrées comme déplacés internes.

• Malgré ces défis, l'hospitalité du Yémen envers les réfugiés est remarquable. Le pays a signé la Convention de 1951 sur les

réfugiés et son Protocole de 1967. Le Yémen continue entre autres de fournir des terres et d'assurer la sécurité du camp de réfugiés

de Kharaz, ainsi que l'accès au système public de santé et d'éducation aux réfugiés dans les zones urbaines.

## Personnes relevant de la compétence du HCR

Les principaux groupes relevant de la compétence du HCR au Yémen sont des réfugiés et des demandeurs d'asile originaires d'Éthiopie, de Somalie et de la République arabe syrienne (Syrie), ainsi que des déplacés internes. Les Somaliens, qui ont fui la guerre civile depuis 1992, obtiennent un statut *prima facie* délivré par le gouvernement du Yémen. Les Éthiopiens représentaient 52 pour cent des demandeurs d'asile enregistrés mi-

2014. La majorité d'entre eux continue d'utiliser le Yémen comme itinéraire de transit pour se rendre dans d'autres pays de la région et demeure non enregistrée. Les Syriens ont commencé à arriver au Yémen en 2012 et, depuis août 2014, le gouvernement leur accorde la protection temporaire. Les déplacés internes se trouvent principalement dans les gouvernorats du nord du Yémen, où les combats se poursuivent.

### Chiffres prévisionnels

Type de population	Origine	Janv. 2015		Déc. 2015	
		Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR	Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR
<b>Réfugiés</b>	Ethiopie	6 300	6 300	6 800	6 800
	Iraq	3 300	3 300	3 100	3 100
	Somalie	236 000	236 000	238 000	238 000
	Pays divers	2 000	2 000	2 200	2 200
<b>Apparentés réfugiés</b>	Rép. arabe syrienne	12 000	12 000	15 000	15 000
<b>Demandeurs d'asile</b>	Erythrée	600	600	700	700
	Ethiopie	7 500	7 500	7 000	7 000
	Pays divers	460	460	600	600
<b>Déplacés internes</b>	Yémen	365 000	310 000	365 000	310 000
<b>Déplacés de retour pendant l'année</b>	Yémen	25 000	25 000	37 000	37 000
<b>Total</b>		<b>658 160</b>	<b>603 160</b>	<b>675 400</b>	<b>620 400</b>

## | Réponse |

### Besoins et stratégies

La stratégie fondamentale du HCR pour 2015 vise à protéger les réfugiés et les demandeurs d'asile, en renforçant en particulier les activités de détermination du statut de réfugié (DSR) et le conseil juridique. La priorité sera donnée à la surveillance de la détention et au plaidoyer. Le HCR capitalisera également sur l'espace positif de protection en menant des activités d'enregistrement, de formation et de promotion du droit des réfugiés conjointement avec le gouvernement.

Le HCR continuera de rechercher des solutions durables pour les réfugiés, notamment la réinstallation pour ceux qui n'ont pas d'autres possibilités, ainsi que le rapatriement librement consenti des réfugiés somaliens,

sur une base individuelle et dans le cadre régional. L'intégration sociale et économique sera poursuivie moyennant des activités de santé et d'éducation, ainsi que la promotion de l'autonomisation et des opportunités de moyens d'existence.

Un soutien technique sera apporté au gouvernement pour sa coordination régionale et le suivi et la mise en œuvre de la Déclaration de Sana'a, adoptée en novembre 2013. Cette Déclaration vise à répondre aux défis liés aux flux régionaux mixtes de migrants et de réfugiés.

Afin de promouvoir des solutions durables pour les déplacés internes, le HCR, dans le contexte de l'Equipe

pays des Nations Unies, apportera son soutien au Yémen pour que ce pays assume sa responsabilité dans la mise en œuvre de sa politique nationale relative aux déplacés internes. Le plaidoyer et la formation demeurent des besoins importants qui seront soutenus grâce au

renforcement des réseaux de suivi de la protection basés sur les communautés. Cela permettra aux déplacés internes de mieux comprendre leurs droits et la façon d'obtenir un soutien.

## Objectifs et cibles prioritaires en 2015

Le tableau suivant illustre par des exemples quelques-unes des principales activités prévues en 2015.

À l'aide d'une sélection d'objectifs, issus des plans du HCR pour le programme de l'exercice 2014-2015, ce tableau est destiné à illustrer :

- ce qui a été prévu (**Activités prévues**) – lors du processus de planification et de hiérarchisation consécutif à l'évaluation des besoins globaux – pour des groupes particuliers relevant de la compétence du HCR ;
- les besoins identifiés qui peuvent être couverts moyennant l'intégralité et la flexibilité du financement (**Cible globale en 2015**) ;
- les besoins qui ne seront peut-être pas pris en charge si les fonds mis à disposition sont inférieurs au budget approuvé par le Comité exécutif (**Écart potentiel**). L'estimation de l'écart potentiel est fondée sur l'évaluation par l'opération dans le pays de l'impact probable d'un manque de financement global. Les calculs sont basés sur divers critères, notamment le contexte, les priorités stratégiques et les ressources

qui ont été mises à disposition les années précédentes pour les différents domaines d'activité.

Les activités concernant les objectifs relatifs à la protection de l'enfance (y compris la détermination de l'intérêt supérieur), à l'éducation et à l'action contre la violence sexuelle et sexiste (prévention et réponse), relèvent de domaines fondamentaux, considérés comme prioritaires lors de l'allocation des fonds (**Domaine prioritaire**). Afin d'être en mesure d'allouer les fonds avec souplesse, le HCR invite ses donateurs à verser des contributions non affectées.

Il convient de préciser que dans certains cas, l'impossibilité d'atteindre les cibles relatives à l'exécution d'activités ou à la prestation de services n'est pas due à un financement insuffisant mais à d'autres causes, par exemple le manque d'accès aux personnes relevant de la compétence du HCR, la non-déclaration des cas, l'évolution de la situation, les problèmes de sécurité, le manque de moyens pour exécuter la totalité des programmes planifiés, etc. Le Rapport global 2015 expliquera, le cas échéant, les raisons pour lesquelles telle ou telle cible n'a pas été atteinte.

Activités prévues	Personnes relevant de la compétence du HCR	Cible globale en 2015	Écart potentiel
<b>BESOINS DE BASE ET SERVICES ESSENTIELS</b>			
<b>État de santé de la population amélioré</b>			
L'objectif principal sera de veiller à ce que l'état de santé des réfugiés demeure stable afin que les taux de mortalité bruts et en-dessous de cinq ans demeurent inférieurs aux seuils d'urgence acceptables. Le HCR apportera un soutien limité aux installations publiques de soins de santé primaire et aux hôpitaux à Sana'a et à Aden, en fournissant notamment des équipements médicaux ciblés, du matériel et une assistance technique.			
Mesure dans laquelle l'accès aux installations nationales/gouvernementales de soins de santé primaire est garanti	Refugiés	100 %	Aucun écart
<b>PROCESSUS DE PROTECTION ET DOCUMENTS ADÉQUATS</b>			
<b>Qualité de l'enregistrement et du profilage améliorée ou maintenue</b>			
Les demandeurs d'asile et les réfugiés non enregistrés sont exposés à des risques de protection, à une liberté de circulation limitée et ne peuvent pas accéder aux services. Le HCR renforcera la capacité d'enregistrement du pays en soutenant le gouvernement.			
Nombre de personnes enregistrées à titre individuel avec un minimum de données requises	Réfugiés	19 500	Aucun écart
Nombre de personnes éligibles enregistrées	Déplacés internes	50 000	20 000

Activités prévues	Personnes relevant de la compétence du HCR	Cible globale en 2015	Écart potentiel
<b>SÉCURITÉ FACE À LA VIOLENCE ET À L'EXPLOITATION</b>			
<b>Protection de l'enfance renforcée</b>			
Le HCR poursuivra la mise en œuvre de sa stratégie quinquennale de protection de l'enfance. En 2015, tous les enfants non accompagnés et séparés identifiés bénéficieront d'un hébergement adéquat, de dispositifs d'accompagnement et d'un soutien pour accéder aux services essentiels. Ils feront l'objet d'une surveillance régulière et le soutien social continuera d'être une priorité afin que les besoins des enfants puissent être correctement satisfaits.			
Nombre d'évaluations de l'intérêt supérieur de l'enfant réalisées	Réfugiés	400	Domaine prioritaire
Pourcentage d'enfants non accompagnés enregistrés bénéficiant de soins parallèles et d'une surveillance régulière	Réfugiés	100	Domaine prioritaire
<b>AUTONOMISATION ET AUTOGESTION COMMUNAUTAIRES</b>			
<b>Autosuffisance et moyens de subsistance améliorés</b>			
Les principaux obstacles pour que les personnes relevant de la compétence du HCR deviennent autosuffisantes au Yémen sont notamment un taux de chômage élevé, un manque d'accès au crédit, une inflation et un coût de la vie élevés, une absence d'éducation et des compétences insuffisantes. En 2015, les principales initiatives visant à soutenir l'intégration sociale et économique des réfugiés au Yémen seront ciblées sur le renforcement des opportunités de formation professionnelle et technique à moyen terme, ainsi que de microcrédit, et le développement des synergies entre les deux.			
Nombre de personnes bénéficiant de prêts par l'intermédiaire des partenaires du HCR	Réfugiés	6 000	3 000
<b>SOLUTIONS DURABLES</b>			
<b>Potentiel en matière de rapatriement librement consenti réalisé</b>			
Les personnes qui expriment le désir d'être rapatriées sont interrogées et le caractère volontaire de leur intention est vérifié. Elles bénéficient d'un soutien logistique et d'une aide en espèces. Les déplacés internes vulnérables de retour bénéficient de colis de retour.			
Nombre de personnes bénéficiant d'aides en espèces	Réfugiés	4 000	3 790
Nombre de personnes bénéficiant de colis de retour	Déplacés internes	140 000	105 000

## | Mise en œuvre |

### Coordination

Le HCR continuera de développer ses relations avec ses partenaires gouvernementaux, notamment le ministère des Droits de l'Homme, le Bureau pour les affaires de réfugiés, le ministère de l'Éducation technique et de la formation professionnelle et le ministère de la Santé publique et de la population. Des accords de partenariat de projet sont conclus avec des ministères clés afin de définir l'étendue de la coopération. Les partenariats avec

les ONG se poursuivront en 2015 et la coordination pour des activités spécifiques sera maintenue avec le CICR, l'OIM, le PNUD, l'UNICEF, le PAM, l'UNOPS et le programme VNU. Le HCR continuera d'être le chef de file du module chargé de la protection, de la coordination et de la gestion des camps, des abris et des articles non alimentaires.

## Partenaires

### Partenaires d'exécution

#### Organismes gouvernementaux :

Ministère des Droits de l'homme, Unité exécutive pour les déplacés, Ministère de l'Éducation

#### ONG :

Agence adventiste de secours et de développement, *Al-Amal Charitable Community for Social Welfare*, *Al-Bena*, *Association for Developing Persons with Special Needs*, *CARE*, *Charitable Society for Social Welfare*, Conseil danois pour les réfugiés, Conseil norvégien pour les réfugiés, *Interaction in Development Foundation*, *International Medical Corps*, *International Relief and Development*, INTERSOS, Secours islamique, Société pour la solidarité humanitaire, *Solidarity Association for Development (Al Tadamon)*

#### Autres :

OIM, Société yéménite du Croissant-Rouge, Université de Sana'a

### Partenaires opérationnels

#### Organismes gouvernementaux :

Bureau pour les affaires de réfugiés, Service de l'immigration et des passeports, Ministère des Affaires étrangères, Comité national pour les affaires de réfugiés, Ministère de l'Éducation technique et de la formation professionnelle, Ministère de l'Enseignement supérieur, Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Santé publique et de la population, Ministère du Travail et des affaires sociales

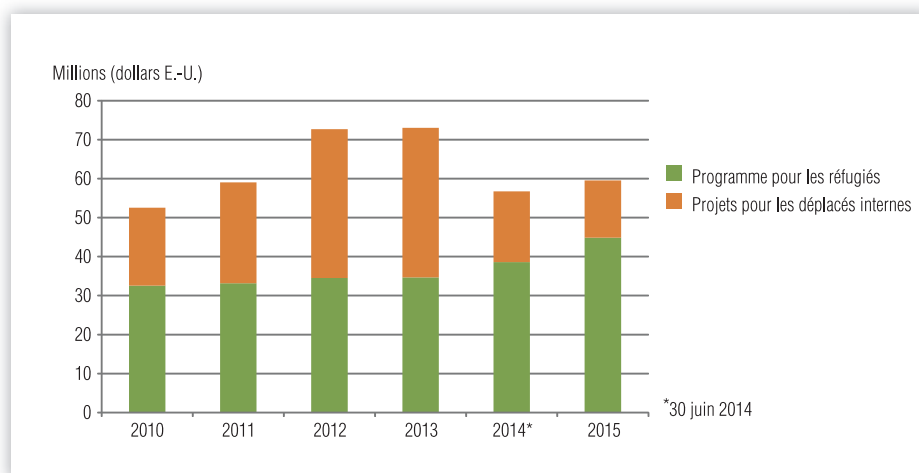
#### Autres :

BCAH, Bureau de l'Envoyé spécial de l'ONU pour le Yémen, FAO, FNUAP, HCDH, OIT, OMS, PAM, PNUD, UNICEF

## | Informations financières |

En 2015, les besoins financiers pour l'opération sont fixés à 59,5 millions de dollars E.-U. Cela représente une augmentation de 3 millions de dollars E.-U. par rapport au budget 2014 révisé, soit un montant comparable au niveau des besoins de 2011. En cas de financements insuffisants, les activités relatives à l'autonomisation et aux moyens d'existence feront partie des domaines soumis à des restrictions. Cela aggraverait l'écart dans la satisfaction des besoins identifiés bien que l'autonomisation ait été reconnue comme une priorité absolue au cours de l'évaluation menée en 2013 concernant la prise en compte de l'âge, du genre et de la diversité. L'intensification des rapatriements librement consentis limiterait également la capacité du HCR de répondre aux besoins nouveaux.

### Budget pour le Yémen | 2010–2015



## Budget 2015 pour le Yémen | dollars E.-U.

Répartition budgétaire	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<b>Budget révisé 2014 (30 juin 2014)</b>	<b>38 591 810</b>	<b>18 134 561</b>	<b>56 726 371</b>
<b>Environnement de protection favorable</b>			
Droit et politique générale	299 109	278 653	<b>577 762</b>
Institutions administratives et pratiques	122 727	0	<b>122 727</b>
Accès à l'assistance juridique et recours	561 810	1 134 285	<b>1 696 095</b>
Accès au territoire et réduction du risque de refoulement	418 455	0	<b>418 455</b>
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	250 455	0	<b>250 455</b>
<b>Sous-total</b>	<b>1 652 556</b>	<b>1 412 938</b>	<b>3 065 495</b>
<b>Processus de protection et documents adéquats</b>			
Conditions d'accueil	1 310 182	0	<b>1 310 182</b>
Identification des cas d'apatridie	113 727	0	<b>113 727</b>
Enregistrement et établissement de profils	209 555	1 107 856	<b>1 317 410</b>
Procédures de détermination du statut	311 109	0	<b>311 109</b>
Documents individuels	230 930	404 643	<b>635 573</b>
Enregistrement et document d'état civil	191 727	0	<b>191 727</b>
<b>Sous-total</b>	<b>2 367 232</b>	<b>1 512 498</b>	<b>3 879 730</b>
<b>Sécurité face à la violence et à l'exploitation</b>			
Protection contre les conséquences du conflit armé	0	88 326	<b>88 326</b>
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	2 119 446	1 232 570	<b>3 352 016</b>
Liberté de mouvement et réduction des risques de détention	376 455	0	<b>376 455</b>
Protection des enfants	1 487 399	566 785	<b>2 054 184</b>
<b>Sous-total</b>	<b>3 983 300</b>	<b>1 887 682</b>	<b>5 870 982</b>
<b>Besoins de base et services essentiels</b>			
Santé	6 026 281	0	<b>6 026 281</b>
Santé procréative et services liés au VIH	2 071 883	0	<b>2 071 883</b>
Nutrition	1 397 234	0	<b>1 397 234</b>
Sécurité alimentaire	159 555	0	<b>159 555</b>
Eau	803 466	0	<b>803 466</b>
Assainissement et hygiène	519 109	0	<b>519 109</b>
Abris et infrastructure	1 193 577	1 884 385	<b>3 077 962</b>
Accès à l'énergie	969 669	0	<b>969 669</b>
Articles ménagers et articles de base	1 437 536	1 034 643	<b>2 472 179</b>
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	1 979 996	1 735 428	<b>3 715 424</b>
Éducation	4 544 318	0	<b>4 544 318</b>
<b>Sous-total</b>	<b>21 102 626</b>	<b>4 654 456</b>	<b>25 757 081</b>
<b>Autonomisation et autogestion communautaires</b>			
Mobilisation communautaire	758 819	400 915	<b>1 159 734</b>
Coexistence avec les communautés locales	201 727	0	<b>201 727</b>
Autosuffisance et moyens d'existence	8 496 448	0	<b>8 496 448</b>
<b>Sous-total</b>	<b>9 456 994</b>	<b>400 915</b>	<b>9 857 910</b>
<b>Solutions durables</b>			
Stratégie de solutions globales	0	62 643	<b>62 643</b>
Retour volontaire	4 401 955	894 643	<b>5 296 597</b>
Intégration	0	448 393	<b>448 393</b>
Réinstallation	450 664	0	<b>450 664</b>
<b>Sous-total</b>	<b>4 852 619</b>	<b>1 405 678</b>	<b>6 258 297</b>

Répartition budgétaire	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<b>Direction, coordination et partenariats</b>			
Coordination et partenariats	198 455	0	<b>198 455</b>
Gestion et coordination des camps	0	203 326	<b>203 326</b>
Relations avec les donateurs et mobilisation des ressources	218 455	147 969	<b>366 424</b>
<b>Sous-total</b>	<b>416 910</b>	<b>351 296</b>	<b>768 205</b>
<b>Appui à la logistique et aux opérations</b>			
Logistique et chaîne d'approvisionnement	353 455	1 909 562	<b>2 263 017</b>
Gestion des opérations, coordination et appui	684 109	1 133 285	<b>1 817 395</b>
<b>Sous-total</b>	<b>1 037 564</b>	<b>3 042 847</b>	<b>4 080 411</b>
<b>Budget total 2015</b>	<b>44 869 802</b>	<b>14 668 309</b>	<b>59 538 111</b>